



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SOSKOOL KIDS
Soutien scolaire
N° TAHITI G04030
19 rue Monseigneur Paul MAZÉ
LA MISSION - 98713 PAPEETE
✉ soskoolprimaire@gmail.com
☎ +689 89 20 00 90

Année scolaire 2026-2027

ÉLÈVE

NOM : Prénom(s) :
Né.e le : / / Sexe : M F ☎ Portable :
Adresse de l'enfant :
Code postal : Commune : Classe :
Établissement scolaire : Date d'inscription : / /

RESPONSABLES LÉGAUX

parents séparés : oui non

PÈRE NOM : Prénom(s) :
☎ Portable / Bureau / Domicile :
✉ E-mail :

MÈRE NOM : Prénom(s) :
☎ Portable / Bureau / Domicile :
✉ E-mail :

AUTRES CONTACTS

En cas d'urgence et/ou personne autorisée à récupérer l'enfant à la sortie si besoin.

NOM : Prénom(s) :
Lien avec l'enfant : ☎ portable :

PROFIL DE L'ÉLÈVE

Difficultés particulières (lacunes, dyslexie etc.).

DROITS À L'IMAGE

Photos de l'élève seul ou en groupe, pour publications sur nos réseaux sociaux.

Je soussigné :
Responsable légal de l'enfant : autorisons n'autorisons pas

Les adultes professionnels de la structure à utiliser des photos de notre enfant durant les activités dans le cadre pédagogique.

Signature du responsable légal

SOUTIEN SCOLAIRE

Aide aux devoirs en groupe après l'école.

<input type="checkbox"/> À L'unité	5 000 xpf	JOUR(S)
<input type="checkbox"/> 1x / semaine / mois	16 500 xpf	<input type="checkbox"/> lundi
<input type="checkbox"/> 2x / semaine / mois	26 500 xpf	<input type="checkbox"/> mardi
<input type="checkbox"/> 3x / semaine / mois	37 000 xpf	<input type="checkbox"/> mercredi
<input type="checkbox"/> 4x / semaine / mois	42 000 xpf	<input type="checkbox"/> jeudi
<input type="checkbox"/> 5x / semaine / mois	49 000 xpf	<input type="checkbox"/> vendredi

FORFAIT (vacances incluses)

TRANSPORT SCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE

Trajets depuis l'école jusqu'au centre de soutien.
Les trajets de La Mission et Fariimata se font à pied et sont non-facturés.
Trajets effectués selon les disponibilités (allers-retours, de Papeete à Pirae).

<input type="checkbox"/> Le trajet	1 500 xpf	JOUR(S)
<input type="checkbox"/> 1x / semaine / mois	2 500 xpf	<input type="checkbox"/> lundi
<input type="checkbox"/> 2x / semaine / mois	4 500 xpf	<input type="checkbox"/> mardi
<input type="checkbox"/> 3x / semaine / mois	6 500 xpf	<input type="checkbox"/> mercredi
<input type="checkbox"/> 4x / semaine / mois	8 500 xpf	<input type="checkbox"/> jeudi
<input type="checkbox"/> 5x / semaine / mois	10 500 xpf	<input type="checkbox"/> vendredi

FORFAIT (hors vacances)

VACANCES PÉDAGOGIQUES

Soutien scolaire le matin et activités ludiques l'après-midi. Des sorties en journée complète peuvent être organisées (tarifs modifiés en conséquence).

POUR LES ABONNÉS AU SOUTIEN SCOLAIRE : <i>Tarif unique : 20 000 xpf la semaine</i> <i>Demi-journée supplémentaire : 5 000 xpf</i>	POUR LES NON-ABONNÉS AU SOUTIEN : <i>Journée à 10 000 xpf</i> <i>Semaine à 28 000 xpf</i>
--	--

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI, MARDI ET JEUDI : accueil à 15h, soutien de 15h30 à 17h30, fermeture à 18h
MERCREDI ET VENDREDI : accueil à 11h, soutien de 13h à 15h, fermeture à 17h

VACANCES SCOLAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI : accueil à 7h, soutien et activités de 8h30 à 16h, fermeture à 17h

- Engagement annuel** : L'inscription à un forfait engage la famille pour une durée de **10 mois** (de septembre à juin).
- Caution** : À l'inscription, une caution de **25 000 xpf** est exigée pour garantir la place de l'enfant. Cette caution est reconduite d'une année sur l'autre en cas de réinscription. En cas de non-réinscription, elle sera restituée. En cas de résiliation de l'abonnement avant la fin des 10 mois, la caution **est perdue**.
- Modification du forfait** : L'augmentation du nombre de jours est possible en fonction des disponibilités. La réduction du forfait n'est pas autorisée en cours d'année.
- Assiduité et absences** : L'inscription implique une assiduité régulière pour garantir l'efficacité de l'accompagnement. Les absences ne sont ni déduites ni remboursées. Les séances peuvent être rattrapées uniquement selon les disponibilités du planning.
- Paiement des prestations** : Les règlements doivent être effectués au plus tard le 6 de chaque mois. Passé ce délai, une majoration de 10 % sera appliquée.
- Responsabilité du paiement** : Le parent signataire de l'inscription est responsable du paiement des factures, même en cas d'accord privé avec un tiers (conjoint, ex-conjoint, etc.).
- Respect des horaires** : Le respect des horaires de fermeture du centre est demandé. En cas de retards abusifs, une pénalité de 3 000 F CFP sera facturée.
- Vacances pédagogiques** : Pour réserver une place lors des vacances pédagogiques, un acompte de 5 000 F CFP par semaine est demandé. Cet acompte est non remboursable en cas d'annulation.
- Documents à fournir** : 1 copie d'assurance scolaire & 1 photo d'identité

Signature du responsable légal précédée de la mention «lu et approuvé»

Date : / /